

rian, Prêtre de l'Oratoire, qui prêche l'Avent devant S. M. Il est très-certain que la jeune Princesse Douairière, veuve du feu Prince Don Louis, retourne en France: le Roi l'ayant permis, & le Prince Regnant Don Philippe son Beau-Pere y ayant donné son consentement. Quoique l'on meuble le Château de *Villers Cotteret*, on ne sçait pas encore si cette Princesse y fera sa résidence ordinaire, ou au Palais de *Luxembourg*, dont quelques Architectes ont depuis peu visité les appartemens. Elle jouïra d'une pension de 600000. livres, & la nouvelle de son retour dans ce Royaume, fut dernièrement confirmée par l'arrivée d'un Exprès dépêché de *Madrid*, par le Maréchal de Tessé. Mr. le Couturier s'est démis entre les mains du Roi de la direction des pensions, & de l'expédition des Ordonnances sur le Trésor Royal, en faveur du Sieur de Boulogne son premier Commis, & S. M. l'ayant agréé, a donné une pension de 13000. livres audit Sieur Couturier, en recompense de ses Services. Mr. Gayot a été pourvû de la troisième Charge de Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres.

IV. *Paris*. Mr. Pelletier, Président à Mortier au Parlement de *Paris*, fit le 13. la cérémonie de recevoir dans la grande Chambre en qualité de premier Président, Mr. de Portail, qui prêta le Serment de fidélité ordinaire, & qui après sa réception, traita splendidement à dîner près de 200. personnes à différentes tables. Ce jour-là l'ouverture du Parlement se fit à la maniere accoutumée par une Messe célébrée pontificalment dans la grande Salle du Palais, par l'Abbé de Champigni Trésorier de la *Ste. Chapelle*, à laquelle le nouveau premier Président assista à la tête de cette auguste Compagnie, & le 16. ce
Magi-